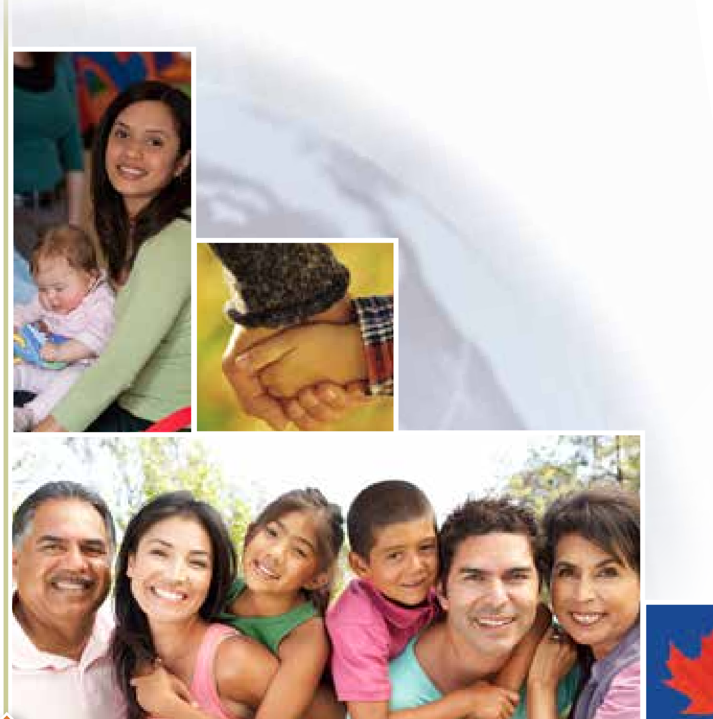
Citoyenneté et Immigration Canada
Citizenship and Immigration Canada







Citoyenneté et Immigration Canada

Envie de vivre et travailler au Canada?

Édition mai 2013



ISBN 978-1-100-99881-7 | Nº de cat. Ci4-72/2013F-PDF | C&I 1637-04-2013

Table des matières



Le Canada, une terre d'accueil …

Au cours des 10 dernières années, le Canada a accueilli en moyenne presque 250 000 nouveaux résidents permanents par année. Le Canada met à profit et valorise les talents, l'expérience et toute l'énergie des immigrants, qu'il s'agisse de travailleurs qualifiés, de gens d'affaires, de réfugiés, de conjoints ou autres parents de citoyens ou de résidents canadiens, d'étudiants étrangers, de travailleurs temporaires ou autres.



Le bureau des visas de l'Ambassade du Canada à Paris a émis en 2012 près de 13 000 visas de résident permanent et plus de





20 800 permis de travail temporaire,
9 600 permis d'études et plus que
18 000 visas de résident temporaire.

Le Service de l'immigration étudie les demandes de résidence permanente et temporaire des requérants provenant de 11 pays : Algérie, Andorre, Belgique, Espagne, France, Gibraltar, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Portugal et Suisse. Nous étudions également les demandes de résidence permanente des requérants de la Libye et la Tunisie.

Depuis quelques années, le Service de l'immigration à Paris participe à la promotion de l'immigration au Canada, en particulier vers les communautés francophones en situation minoritaire. Des sessions d'information ont lieu chaque semaine à Paris, avec une centaine de participants à chaque session. D'autres sessions sont organisées dans des grands centres urbains en France et en Belgique au cours de l'année.

www.amb-Canada.fr/visas



Pôle emploi international : faciliter votre carrière à l'international

Vous avez un projet de mobilité professionnelle à l'international ? Le pôle emploi international réunit tous les services dont vous avez besoin pour réaliser votre projet.

Pôle emploi international (France), service public du placement international, propose une large gamme de services aux candidats à la mobilité internationale (salariés, étudiants, demandeurs d'emploi) et aux entreprises qui les recrutent. Notamment : recrutements, conseils personnalisés, assistance juridique…

Le réseau pôle emploi international propose 30 000 offres d'emploi par an, dont environ 15% en Amérique du Nord (États-Unis et Canada). Pôle emploi international est présent dans une quarantaine d'implantations régionales en France.

Pour préparer votre départ

Le pôle emploi international permet de :

- consulter de la documentation : fiches pays, documentation juridique, informations sur la mobilité des jeunes professionnels, adresses et liens utiles, actualité ;
- participer à des ateliers sur la mobilité internationale » ou thématiques (ex : « Comment s'organiser pour travailler à l'étranger », des ateliers « Vivre & travailler dans un pays étranger ») ;
- vous informer sur les opportunités de mobilité (accords, programmes de mobilité pour jeunes professionnels…).

Pour bénéficier d'un service personnalisé

Vous pouvez : rencontrer un consultant et valider votre projet professionnel ; vérifier les conditions de départ dans le pays choisi ;

- bénéficier des conseils juridiques du service « Expa-Conseil » (réglementation de l'emploi, législation fiscale et sociale du pays d'accueil, contrat de travail, etc.).

Pour consulter des offres d'emploi internationales

- Connectez-vous sur le site www.pole-emploi-international.fr et déposez votre dossier de candidature.
- Vous trouverez aussi sur ce site de la documentation sur la mobilité internationale.



EURES : réseau européen de l'emploi

Au sein des Pôle emploi international, vous trouvez des experts de l'emploi en Europe : les conseillers EURES (EURopean Employment Services). Créé et coordonné par la Commission européenne, EURES a pour but de favoriser la libre circulation des travailleurs. Ses conseillers vous informent, vous conseillent et vous proposent des offres d'emploi dans l'Espace économique européen.

Site Internet : http://ec.europa.eu/eures

Le réseau pôle emploi international

Pôle emploi international est notamment présent à : Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Orléans, Paris, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Antilles, Ile de la Réunion.

Un service de placement à l'étranger

Les services de pôle emploi international s'adressent aux candidats (salariés, étudiants, demandeurs d'emploi) qui souhaitent trouver un emploi ou acquérir une expérience professionnelle dans un pays étranger, et aux employeurs qui recrutent sur des postes basés hors de France.

Services à distance

Les candidats peuvent déposer sur le site Internet www.pole-emploi-international.fr une candidature spontanée et peuvent s'abonner pour recevoir directement par courriel les nouvelles offres d'emploi qui correspondent à leur recherche.

Atelier « Session de sensibilisation à la mobilité internationale »

Vous êtes-vous posé toutes les questions avant de partir ? Abordez les points essentiels pour mener à bien votre projet de mobilité internationale : professionnel, personnel, démarches d'expatriation, approche du marché du travail, protection sociale…

Ateliers « CV & lettre de motivation en anglais »

Vous avez un projet professionnel précis pour un pays anglophone ? Vous souhaitez rédiger votre CV et lettre de motivation en anglais, et préparer les entretiens d'embauche ? Inscrivez-vous à un atelier.

Informations pratiques

Pôle emploi international
48, boulevard de la Bastille - 75012 Paris
Tél. : 01.53.02.25.50 - pei-paris.75830@pole-emploi.fr

Horaires : du lundi au jeudi, de 9 h à 17 h, le vendredi de 9 h à 12 h.

Accès : métro Bastille (sortie « rue de Lyon »).

www.pole-emploi.fr et www.pole-emploi-international.fr

Un guichet unique pour les employeurs

Tous les conseils et les services en un seul lieu. Le réseau pôle emploi international constitue un guichet unique pour les employeurs en matière de conseil en recrutement et d'assistance juridique pour ce type de projet d'embauche. Il propose une assistance gratuite, confidentielle et personnalisée. Des équipes de conseillers spécialisés sont au service des employeurs : « Europe » ; « Amériques » ; « Afrique, Proche & Moyen-Orient » ; « Asie & Océanie ».

Les entreprises peuvent être françaises ou étrangères, implantées en France ou à l'étranger. Les candidats doivent être de nationalité française, citoyens d'un pays membre de l'Union européenne, ou résider régulièrement en France.

Sur www.pole-emploi-international.fr les employeurs peuvent confier leurs recrutements 24/24 h et découvrir l'ensemble des services du réseau pôle emploi international. Tout au long de son recrutement, l'entreprise bénéficie d'un interlocuteur identifié. Le réseau pôle emploi international propose d'assurer une présélection des candidats.



le FOREM : définition et offres de service pour le Canada

Le FOREM est le service public wallon de l'emploi et de la formation professionnelle. Il est l'instrument incontournable dans le paysage wallon qui s'emploie à répondre aux attentes de chacun des acteurs du marché du travail (particuliers et entreprises).

Pour atteindre cet objectif, Le FOREM se positionne comme le relais direct entre l'offre et la demande en proposant de nombreux services à ses clients.
La scène internationale est aussi concernée par des services spécifiques comme les stages en entreprise à l'étranger ou des colloques informatifs sur des pays européens et non-européens.
Le département des Relations Internationales soutient également les démarches de coopération et de promotion des opérateurs wallons à l'étranger (en Europe et au-delà).

L'offre de services des conseillers en mobilité internationale, pour le Canada propose :

Pour les demandeurs d'emploi et travailleurs :

- des informations et conseils aux candidats pour un parcours de mobilité pour une expatriation temporaire ou définitive, une recherche d'emploi dans le pays visé. Ce service est disponible à travers toute la Région Wallonne via les différents conseillers en mobilité.
- des outils à destination des candidats à la mobilité (disponibles en ligne sur le site www.leforem.be) : « mini-guide Canada » et « carnet de route de la mobilité internationale ». Ce dernier comporte des informations pratiques relatives à une expatriation.
- des événements (en collaboration avec l'Ambassade du Canada en France) liés à la mobilité vers le Canada : « Séance d'information sur le Canada » et « Destination Canada », tous deux proposant un accès aux différents conseils et informations, ainsi qu'une rencontre directe avec des représentants du pays.

Pour les employeurs :

- la diffusion d'offres d'emploi canadiennes sur le site Web www.leforem.be
- de l'aide dans le recrutement international via les conseillers en mobilité internationale.

L'offre de services proposée par l'équipe mobilité des Relations Internationales s'adresse à toute personne (demandeur d'emploi ou travailleur) souhaitant avoir une information sur les conditions de vie et de travail à l'étranger et y réaliser une expérience professionnelle.

Le FOREM se définit donc comme le dispositif nécessaire proposant des solutions adaptées aux besoins réels de tous les acteurs du marché du travail.



Plus d'infos :

www.leforem.be/particuliers/etranger/travailler-et-se-former-a-l-etranger.html



ACTIRIS International

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. Sa mission principale est de mettre en œuvre la politique de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale.

En tant que service public d'emploi bruxellois, Actiris a pour ambition d'être, avec ses partenaires, le **fournisseur de solutions pour l'emploi bruxellois**, reconnu comme tel tant par les chercheurs d'emploi que par les employeurs.

L'Office Régional Bruxellois de l'emploi a fait de la mobilité internationale une de ses priorités majeures.

Son service de placement et de recrutement international, **Actiris International, est chargé de la mise à l'emploi d'un public spécifique via la mobilité géographique**.

Cela couvre principalement des activités de diffusion d'informations, d'accompagnement et de matching entre les Bruxellois souhaitant une mobilité à l'international et les offres d'emploi à l'international.

C'est dans cette optique qu'Actiris International dispense un **accompagnement personnalisé** dans les différentes étapes de la recherche d'**un emploi ou d'un stage à l'étranger**.

Les conseillers en mobilité internationale proposent différentes **offres d'emploi à l'étranger** à tout chercheur d'emploi inscrit à Actiris. En outre, Actiris International propose également plusieurs formules de **stages professionnels en entreprise en Europe** pour les Bruxellois qui désirent acquérir de l'expérience.

Les candidats stagiaires bénéficient d'une bourse pour la durée de leur stage.

Via son **site internet**, Actiris International fournit un panel de données ciblées sur les aspects qui entourent la recherche d'emploi à l'étranger : conseils pour préparer son départ, accès au marché de l'emploi européen, conditions de vie et de travail dans d'autres pays.

Ce site renseigne évidemment sur les **offres d'emploi à l'étranger** et informe sur les événements liés à la mobilité internationale.

En outre, ce service de placement et de recrutement international dispose d'un espace de recherche autonome ouvert tous les jours ouvrables de 9h00 à 12h30.

Le **Self'Actiris International** offre à ses visiteurs la possibilité d'obtenir eux-mêmes les informations qui leur seront bénéfiques pour intégrer leur pays de destination en consultant librement les brochures répertoriées par pays, les sites officiels des services publics d'emploi étrangers, etc.

Pour parfaire son offre de service, Actiris International aide **les employeurs belges et étrangers** qui souhaitent étendre leur champ de recrutement au-delà des frontières nationales.

Les employeurs jouissent d'un suivi individualisé pour la recherche de personnel à engager : les conseillers peuvent soit **diffuser les offres d'emploi** sur leur site (www.bijob.be) ou sur celui d'Actiris (www.actiris.be) soit décharger les employeurs d'une partie de la procédure de recrutement grâce à une **présélection efficace de candidats**, faisant ainsi fonction d'intermédiaire.



L'impact du VDAB sur le marché de l'emploi

Le VDAB assure le rapprochement, sur le marché de l'emploi, des demandeurs d'emploi et des employeurs. Afin de mener à bien cette mission sociale essentielle, le VDAB offre gratuitement, à chaque demandeur d'emploi, et à chaque employeur, un service assez accessible et de qualité.

Le VDAB formule sa mission comme suit :

«En notre qualité de prestataire de services publics, nous souhaitons œuvrer, pour les demandeurs d'emploi, les employés et les employeurs à un marché de l'emploi transparent et dynamique en Flandre, et ce de manière directive et exécutive.»

Service aux demandeurs d'emploi

Dès leur inscription, le VDAB stimule l'autonomie des demandeurs d'emploi en leur proposant toute une série d'outils d'autogestion comme le guide des formations, Mon VDAB et des instruments d'orientation professionnelle. Les demandeurs d'emploi qui ont besoin d'un encadrement plus intensif et personnalisé sont ensuite renvoyés vers l'action parcours.

Action parcours

Chaque demandeur d'emploi bénéficie, grâce à l'action parcours, d'un encadrement personnalisé. Le consultant définit, avec lui, une méthode de recherche d'emploi, et ce compte tenu des possibilités et des besoins du client.

Suivant leur formation et leur expérience, les demandeurs d'emploi franchissent plusieurs étapes dans leur recherche d'un travail.

Les étapes suivantes constituent toujours la base d'un parcours :

- Service de base : tels que l'inscription en tant que demandeur d'emploi, les informations sur les droits et les devoirs, l'établissement et l'adaptation du dossier personnel.
- Diagnostic et fixation du parcours : lors d'un ou de plusieurs entretiens, le consultant VDAB examine les possibilités et les attentes du demandeur d'emploi. Ensemble, ils préparent un plan d'action.
- Formation et encadrement relatif à la candidature : avec d'autres demandeurs d'emploi, les participants apprennent à rédiger une lettre de candidature et à mener un entretien d'embauche.
- Formation dans un centre : cette formation est axée sur de véritables situations de travail.
- Formation personnalisée : nous apprenons aux demandeurs d'emploi l'attitude qu'ils doivent adopter dans une situation de travail concrète.
- Formation et encadrement sur le lieu de travail : dans la mesure du possible, les formations sont associées à des stages.
- Encadrement et suivi du parcours : suivi et encadrement des démarches que le demandeur d'emploi entreprend.

e-VDAB

Depuis plusieurs années, le VDAB fournit des efforts importants en matière d'e-government. Le service fait partie du gratin des Public Employment Services (PES) en ce qui concerne l'emploi des technologies de l'information en Belgique et en Europe.

Service aux employeurs

Outre le service aux demandeurs d'emploi, le VDAB garantit également un service gratuit et universel à chaque employeur. Ce service englobe notamment l'introduction correcte des postes vacants et/ou un soutien dans ce cadre, la diffusion et la gestion des postes vacants via le site Web du VDAB, les jobcomputers et éventuellement le télétexte de la VRT, la sélection et le recrutement de candidats et la fourniture d'informations sur des mesures d'encouragement à l'emploi.

Formations pour employés

La mission décrétale et le contrat de gestion du VDAB prévoient des tâches dans le domaine du développement des compétences, dont des formations professionnelles pour employés, qui sont organisées à la demande des entreprises elles-mêmes et sur l'initiative de l'employé individuel.

Pour le VDAB, les formations d'employés représentent non seulement un dérivé des formations pour demandeurs d'emploi, mais elles génèrent souvent aussi une application secondaire pour les demandeurs d'emploi. Elles représentent une valeur ajoutée importante pour la qualité de l'offre de formations et le savoir-faire et la motivation du personnel de formation. Il est, en fin de compte, un maillon indispensable dans la mise en réseau et la collaboration sectorielle au sein du VDAB.

Le succès de www.vdab.be

Sur le site Web du VDAB, la banque des postes vacants (« Trouvez un emploi ») est de loin la partie la plus utilisée du site, suivie par le gestionnaire de dossier et le guide des formations (« Trouvez une formation »).

Avec « Mon VDAB », les demandeurs d'emploi disposent d'un espace virtuel où ils peuvent enregistrer, analyser et confronter leurs CV aux postes vacants et aux formations. Ils peuvent également envoyer et gérer leurs candidatures en ligne.

Les employeurs peuvent encoder et gérer leurs postes vacants. Ils peuvent également analyser et confronter leurs postes vacants avec les CV de la banque de CV.

Ligne service

La ligne service propose l'éventail des services du VDAB via un numéro de téléphone central gratuit : 0800 30 700 et via une adresse e-mail centrale : info@vdab.be. La ligne service est accessible chaque jour ouvrable de 8 heures à 20 heures.

EURES

Le VDAB est le partenaire du réseau de l'European Employment Services (EURES). Avec le soutien de la Commission européenne, les services publics de l'emploi de tous les états membres travaillent en collaboration à l'échange de postes vacants et d'informations sur le logement, le travail et les conditions de vie sur le marché européen de l'emploi. Via le site Web Mobility d'EURES, plus d'un million de postes vacants sont proposés dans des entreprises réparties dans l'Europe entière.

Les demandeurs d'emploi flamands peuvent indiquer dans leur dossier qu'ils veulent travailler dans d'autres pays européens. Pour trouver un emploi adapté à l'étranger, ils pourront faire appel au site Web du VDAB ou contacter leur consultant local. Les employeurs peuvent également mettre EURES à contribution s'ils ne trouvent pas de main-d'œuvre adéquate sur le marché de l'emploi flamand ou belge.


OCÉAN ARCTIQUE
Mer de Beaufort
OCÉAN PACIFIQUE
Yukon
Whitehorse
Territoires du Nord-Ouest
Yellowknife
Nunavut
Iqaluit
Détroit d'Hudson
Colombie-Britannique
Victoria
Alberta
Edmonton
Saskatchewan
Regina
Manitoba
Winnipeg
Baie d'Hudson
Ontario
Québec
Québec
Ottawa
Toronto
Mer du Labrador
Terre-Neuve-et-Labrador
St. John's
Île-du-Prince-Édouard
Charlottetown
Nouveau-Brunswick
Fredericton
Nouvelle-Écosse
Halifax
Fleuve Saint-Laurent
ÉTATS-UNIS
Lac Supérieur
Lac Huron
Lac Michigan
Lac Érié
Lac Ontario
OCÉAN ATLANTIQUE

Provinces et territoires du Canada

Alberta

L'Alberta, la voie rapide vers une nouvelle vie à l'étranger.

L'Alberta présente des occasions à saisir pour tous. Ici, les individus comme les familles peuvent réaliser leurs rêves.

Pourquoi envisager une nouvelle vie en Alberta?

- Un ciel d'azur à perte de vue et des occasions de loisirs de calibre mondial
- Un mode de vie fabuleux et une économie robuste
- Un coût de la vie peu élevé en plus du taux d'imposition le moins élevé au Canada
- Un vaste éventail de possibilités de carrières pour les ouvriers qualifiés et les travailleurs spécialisés
- Des systèmes de santé et d'éducation reconnus mondialement pour leur excellence

Site du gouvernement
www.bonjour.alberta.ca

Immigration
www.bonjour.alberta.ca/8.html
www.albertacanada.com/immigration

Programme des candidats de l'Alberta
www.albertacanada.com/ainp

Tourisme
www.travelalberta.com

Éducation
www.education.alberta.ca

Travail
www.albertacanada.com/immigration/working

Emploi
www.albertacanada.com/immigration/working

Assurance-maladie
www.health.alberta.ca/health-care-insurance-plan.html

Travailleur Etranger Temporaire-guide des employés:
Employment.alberta.ca/documents/WIA/WIA-IM-tfwguide-French.pdf

Industry sector factsheets:
www.albertacanada.com/immigration/working/translateindustryfactsheets.aspx





Colombie-Britannique

Située sur la splendide côte ouest du Canada, la Colombie-Britannique se classe parmi l'un des meilleurs endroits au monde où il fait bon vivre et travailler. Nous sommes la passerelle du Canada vers l'Asie et un point d'attraction universel pour les talents creatifs, l'innovation et les investissements.

Notre environnement d'affaires dynamique abrite des sociétés de calibre mondial qui ne demandent qu'à bénéficier de vos competences et qui oeuvrent dans une foule de secteurs et d'industries, dont les TI, les nouveaux médias, les mines, la construction, les sciences de la vie, les affaires internationales et le tourisme. Plus d'un million d'emplois seront disponibles en C.-B. dans les dix prochaines années… Il y en a sûrement un pour vous!

Renseignez-vous à
www.welcomebc.ca/In-Your-Language/french.aspx

Site du gouvernement
www.gov.bc.ca

Immigration
www.welcomebc.ca

Programme des candidats
www.welcomebc.ca/pnp

Tourisme
www.hellobc.ca et www.tourisme-cb.com

Éducation
www.csf.bc.ca et www.learnlivebc.ca

Travail
www.labour.gov.bc.ca/esb/facshts/translations/french/

Emploi
www.workbc.ca/Pages/Home.aspx
www.welcomebc.ca/Work/work-in-bc.aspx
www.makeafuture.ca/fr
www.welcomebc.ca/Work/work-in-bc.aspx

Assurance-maladie
www.health.gov.bc.ca/insurance/bcresidents.html

Ile-du-Prince-Édouard

L'Île-du-Prince-Édouard est la plus petite province du Canada. Ce qui en fait un endroit idéal pour élever une famille, faire des affaires ou se régénérer l'esprit. On l'appelle communément : « l'Île »! D'une pointe de l'Île-du-Prince-Édouard à l'autre, notre île fourmille d'activités excitantes et, comme les distances sont courtes, vous pouvez facilement en faire autant ou aussi peu que vous le souhaitez. Les arts, la culture et le patrimoine reflètent fidèlement les particularités des insulaires et leur mode de vie. L'Île-du-Prince-Édouard pourrait bien être l'endroit tout indiqué pour réaliser votre rêve de jeunesse.

Site du gouvernement
www.gov.pe.ca

Immigration
www.opportunitiespei.ca/immigrating

Tourisme
www.tourismpei.com/indexphp3?number=1009546&lang=F

Éducation
www.gov.pe.ca/eecd/index.php3?number=1025813&lang=F

Travail
www.opportunitiespei.ca/working

Emploi
www.opportunitiespei.ca/working-finding

Assurance-maladie
www.healthpei.ca



Manitoba

Reconnu comme une terre d'accueil en raison de sa pluralité ethnique et culturelle, le Manitoba a plus que jamais à coeur d'accueillir dignement les personnes immigrantes et de leur procurer un tissu social et économique nécessaires en vue de s'épanouir. Fort de son économie saine et en constante évolution, le Manitoba français s'avère d'autant plus, un lieu intéressant pour les nouveaux arrivants d'expression française désirant s'établir en Amérique du Nord.

Le Manitoba est fier de son patrimoine multiculturel !

Immigration
www.immigreraumanitoba.com

Agence nationale et international du Manitoba
www.animcanada.com/

L'accueil francophone
www.accueilfrancophonemb.com/

Société franco-manitobaine
http://sfm.mb.ca/

Conseil de développement économique des municipalités bilingues
www.cdem.com/fr

Tourisme
http://joiedevivremanitoba.com/fr/joie-de-vivre

Éducation
Université de Saint-Boniface
www.ustboniface.ca

Division scolaire franco-manitobaine
www.dsfm.mb.ca

Travail
www.travailleraucanada.gc.ca/manitoba/recherche_profession-fra.do?lang=fra

Nouveau-Brunswick

Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue du Canada. Ici, vous pouvez vivre, travailler et apprendre en français tout en améliorant votre anglais !L'économie est stable et très diversifiée, offrant de nombreuses opportunités d'affaires et d'emplois.

Maisons moins chères et plus grandes qu'ailleurs au Canada, accès aux soins de santé gratuits dès le premier jour de votre arrivée, éducation publique gratuite, vous trouverez ici, un réel équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Le Nouveau-Brunswick met tout en œuvre pour offrir un soutien personnalisé à ses nouveaux arrivants, ainsi, de nouveaux centres d'accueil ont ouvert leurs portes partout dans la province et offrent de nombreux services d'établissement gratuits.

Le principal atout du Nouveau-Brunswick :
des habitants chaleureux et accueillants, des villes dynamiques où il fait bon vivre en toute sécurité, une nature omniprésente, bref, une qualité de vie incomparable !

Site du gouvernement
www.gnb.ca

Programme des candidats de la province du Nouveau-Brunswick
www.gnb.ca/immigration

Emploi
www.emploisNB.ca

Education
www.gnb.ca/0000/index-f.asp



Nouvelle-Écosse

La Nouvelle-Écosse, c'est l'équilibre entre l'histoire, le patrimoine, la culture, les loisirs et le plaisir. Peu importe où vous êtes dans la province, vous n'êtes jamais à plus de trente minutes de route de l'océan. La Nouvelle-Écosse a de quoi plaire à tout le monde : paysages spectaculaires, établissements d'enseignement de renommée internationale, environnement culturel dynamique, et enfin, un environnement commercial très concurrentiel.

Site du gouvernement
www.gov.ns.ca

Immigration
www.immigrationnouvelleecosse.ca

Vivre et Travailler
www.immigrationfrancophonene.ca

Éducation
http://ednet.ns.ca

Tourisme
http://nouvelle-ecosse.com

Emploi
www.guichetemplois.gc.ca/intro-fra.aspx
www.careerbeacon.com/Nova-Scotia

Assurance-maladie
www.gov.ns.ca/health/msi/

Nunavut

Le Nunavut connaît présentement une période de prospérité et d'essor économique. C'est un territoire où les communautés sont autonomes et dynamiques, à l'image des valeurs culturelles et de société inuit et reconnaissant un droit de participation égal à tous les Nunavummiut.

Site du gouvernement
www.gov.nu.ca

Tourisme
www.nunavuttourism.com

Travail
www.northwin.ca

Emploi
www.gov.nu.ca/hr/site/french/index.htm

Assurance-maladie
www.hss.gov.nu.ca/fr/Home.aspx





Ontario

Les groupes ethniques et linguistiques qui composent l'Ontario contribuent à sa vie culturelle et à son dynamisme. On trouve ici des gens qui parlent l'une ou l'autre des 150 langues les plus courantes dans le monde. La population ontarienne est encore plus diversifiée que celle du Canada et la capitale, Toronto, abrite plus de cultures différentes que toute autre ville du pays.

Site du gouvernement
www.ontario.ca

Immigration
www.sse.gov.on.ca/medt/investinontario/fr/Pages/business_immigration.aspx
www.ontarioimmigration.ca/fr/pnp/index.htm

Tourisme
www.mtc.gov.on.ca/fr/home.shtml

Éducation
www.edu.gov.on.ca/fre/

Emploi
www.gojobs.gov.on.ca/Jobs.aspx?Language=French
www.etablissement.org/

Assurance-maladie
www.health.gov.on.ca/fr/default.aspx

Québec

Le Québec est une société moderne qui offre un environnement stimulant unique au monde. C'est un endroit reconnu pour sa qualité de vie, où chacun peut se sentir en sécurité et trouver sa place. Le Québec se distingue par l'utilisation du français comme unique langue officielle de même que par la chaleur des gens, les occasions qu'il offre sur le plan professionnel, la tolérance et la diversité culturelle. Pour des raisons économiques, démographiques et d'ouverture sur le monde, le Québec poursuit sa propre politique d'immigration et accueille chaque année plus de 3 000 immigrants provenant de France. Les secteurs porteurs sont nombreux et plusieurs centaines de milliers d'emplois seront à pourvoir dans les prochaines années. Pour faciliter et accélérer l'intégration professionnelle des personnes qui exercent une profession ou un métier réglementés sur l'un et l'autre territoire, la France et le Québec ont notamment convenu d'une procédure commune de reconnaissance des qualifications professionnelles.

Immigration
www.immigration.quebec.fr

Domaines de formation admissibles
www.domainesformation.com

Site du gouvernement
www.gouv.qc.ca

Emploi
www.emploiquebec.net

Les ordres professionnels
www.opq.gouv.qc.ca

Reconnaissance des qualifications professionnelles
www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/biq/paris/entente-france-quebec/index.html

Tourisme
www.bonjourquebec.com

Assurance-maladie
www.ramq.gouv.qc.ca

Normes du travail
www.cnt.gouv.qc.ca





Saskatchewan

La Saskatchewan jouit d'une économie prospère et d'un des taux de chômage les plus faibles au pays. On y trouve des milliers de possibilités d'emplois pour les professionnels et les gens de métiers spécialisés. Au cours des cinq prochaines années, la province prévoit un besoin de 75 000 à 90 000 travailleurs supplémentaires.

La Saskatchewan compte déjà près de 55 000 citoyens de langue française et offre un environnement accueillant où vivre, travailler et prospérer en affaires.

Site du gouvernement
www.bonjour.gov.sk.ca

Immigration
www.saskimmigrationcanada.ca

Tourisme
www.sasktourism.com

Éducation
www.education.gov.sk.ca/ **et** www.cefsk.ca

Travail
www.saskjobs.ca **et** www.fransaskois.sk.ca/jobs

Emploi
www.guichetemplois.gc.ca

Assurance-maladie
www.health.gov.sk.ca

Assemblée communautaire fransaskoise
www.fransaskois.sk.ca

Terre-Neuve-et-Labrador

À Terre-Neuve-et-Labrador, le patrimoine et les ressources cohabitent. Cette province est dotée d'un système de santé et d'éducation d'une grande qualité et offre un niveau de vie enviable. L'économie de Terre Neuve et Labrador est en pleine expansion et les habitants sont fiers de leur réputation internationale de gens amicaux et hospitaliers.

Le taux de criminalité est le plus bas au Canada et parmi les plus bas en Amérique du Nord.

Site du gouvernement
www.gov.nl.ca

Immigration
www.nlpnp.ca
www.nlimmigration.ca
www.nlimmigration.ca/fr.aspx

Emploi
www.jobsinnl.ca
www.jobsinnl.ca/?light_lang=fr

Tourisme
www.newfoundlandandlabrador.com

Éducation
www.ed.gov.nl.ca/edu/

Assurance-maladie
www.health.gov.nl.ca/health

La Fédération des Francophones de Terre-Neuve-et-Labrador
www.francotnl.ca/



Territoires-du-Nord-Ouest

Les Territoires du Nord-Ouest sont une terre d'opportunités.

L'économie des TNO est la plus riche au Canada par habitant, soit un PIB par capita d'environ 94 000$ (2009). Avec un taux d'emploi de 73,2% (février 2013) et un revenu familial médian de 98 300$ (2009) versus 68 410$ pour l'ensemble du Canada, les TNO continuent de croître à un rythme supérieur à la moyenne canadienne. Les défis ? Recruter et retenir la main-d'œuvre, et ce, dans tous les domaines d'activités. Les réserves de pétrole et de gaz constituent d'importants leviers pour l'exploration et le développement ultérieurs du potentiel d'énergie hydraulique et de transport. Cela engendrera des petites et de plus grandes opportunités commerciales. Les paysages, la région sauvage et différentes activités fournissent un éventail d'occasions de tourisme. Malgré, le ralentissement économique mondial, le taux de croissance économique des Territoires du Nord-Ouest se situe au-delà de la moyenne nationale.

Les Territoires du Nord-Ouest ce sont des conditions d'emplois avantageuses, notamment avec les salaires élevés, les avantages fiscaux, le réseautage facile et rapide et les possibilités d'avancement de carrières. Mais plus encore, les TNO c'est la qualité de vie, les activités communautaires, la vie sociale et le plein air à votre portée.

Site du gouvernement
www.gov.nt.ca

Immigration
www.ece.gov.nt.ca
www.accueilimmigrationtno.com/
www.cdetno.com/~cdetno/fr/page/services-aux-nouveaux-arrivants

Tourisme
www.tnospectaculaire.com

Éducation
www.ece.gov.nt.ca
www.csftno.com

Travail
http://cdetno.com
http://www.hr.gov.nt.ca/employment/

Assurance-maladie
www.hlthss.gov.nt.ca

Services en français
www.servicestno.ca/fr/index.html
www.comitejeunesse.ca
http://reseautnosante.ca

Yukon

Selon le Centre d'étude des niveaux de vie du Canada, les Canadiens les plus heureux vivent au Yukon. Le territoire a connu la plus forte croissante démographique enregistrée lors du recensement 2011 et environ 35 500 habitants vivent sur une superficie grande comme l'Espagne.

Situé dans le Grand Nord canadien, le Yukon est reconnu pour sa nature sauvage et intacte, son air le plus pur au monde (selon l'Organisation mondiale de la santé), ses nombreuses opportunités d'emplois, son taux de chômage inférieur à la moyenne canadienne et son économie en plein essor.

Les principaux secteurs économiques sont : l'exploitation minière, pétrole et gaz, le tourisme, la construction et le commerce.

Aux frontières de l'Alaska, le Yukon est une terre d'aventures riche en histoire avec la ruée vers l'or du Klondike, ses trois parcs nationaux qui comprennent le plus haut sommet du Canada et le plus grand champ de glace non polaire du monde.

Le Yukon, c'est une communauté diverse et accueillante avec 14 Premières nations, et des immigrants originaires de partout dans le monde grâce à un Programme territorial de candidature à l'immigration parmi les plus rapides du Canada.

C'est aussi un Yukonnais sur huit qui parle français, et une multitude de services en français dont une garderie et une école francophones et l'Association franco-yukonnaise qui offre de nombreux services d'accueil pour les nouveaux arrivants.

Site du gouvernement
www.gov.yk.ca/fr/index.html

Immigration
www.immigration.gov.yk.ca/fr/index.aspx

Services aux nouveaux arrivants
www.direction-yukon.ca

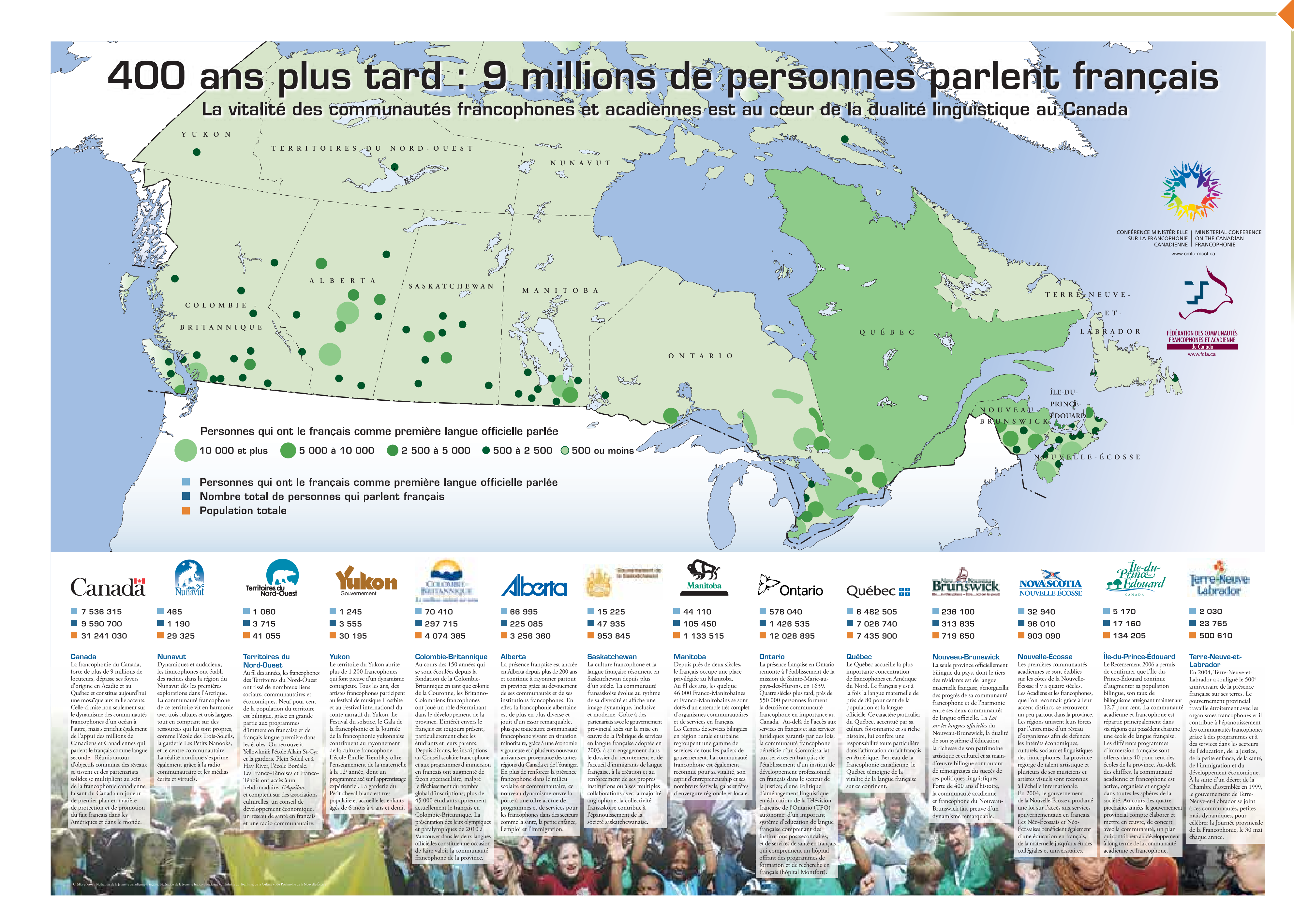
Association franco-yukonnaise
www.afy.yk.ca

Tourisme
http://tourismeyukon.ca/

Éducation
http://commissionscolaire.csfy.ca/fr/
www.education.gov.yk.ca/fr/index.html
www.yukoncollege.yk.ca

Emploi
www.direction-yukon.ca
www.yuwin.ca/yuwin-accueil

Assurance-maladie
www.hss.gov.yk.ca/fr


400 ans plus tard : 9 millions de personnes parlent français
La vitalité des communautés francophones et acadiennes est au cœur de la dualité linguistique au Canada
YUKON
TERRITOIRES DU NORD-OUEST
NUNAVUT
COLOMBIE-BRITANNIQUE
ALBERTA
SASKATCHEWAN
MANITOBA
ONTARIO
QUÉBEC
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
NOUVEAU-BRUNSWICK
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
NOUVELLE-ÉCOSSE
CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA FRANCOPHONIE CANADIENNE | MINISTERIAL CONFERENCE ON THE CANADIAN FRANCOPHONIE
www.cmfc-mccf.ca
FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE du Canada
www.fcfa.ca
Personnes qui ont le français comme première langue officielle parlée
10 000 et plus
5 000 à 10 000
2 500 à 5 000
500 à 2 500
500 ou moins
Personnes qui ont le français comme première langue officielle parlée
Nombre total de personnes qui parlent français
Population totale
Canada
7 536 315
9 590 700
31 241 030
Canada
La francophonie du Canada, forte de plus de 9 millions de locuteurs, dépasse ses foyers d'origine en Acadie et au Québec et constitue aujourd'hui une mosaïque aux mille accents. Celle-ci mise non seulement sur le dynamisme des communautés francophones d'un océan à l'autre, mais s'enrichit également de l'appui des millions de Canadiens et Canadiennes qui parlent le français comme langue seconde. Réunis autour d'objectifs communs, des réseaux se tissent et des partenariats solides se multiplient au sein de la francophonie canadienne faisant du Canada un joueur de premier plan en matière de protection et de promotion du fait français dans les Amériques et dans le monde.
Nunavut
465
1 190
29 325
Nunavut
Dynamiques et audacieux, les francophones ont établi des racines dans la région du Nunavut dès les premières explorations dans l'Arctique. La communauté francophone de ce territoire vit en harmonie avec trois cultures et trois langues, tout en comptant sur des ressources qui lui sont propres, comme l'école des Trois-Soleils, la garderie Les Petits Nanooks, et le centre communautaire. La réalité nordique s'exprime également grâce à la radio communautaire et les médias écrits et virtuels.
Territoires du Nord-Ouest
1 060
3 715
41 055
Territoires du Nord-Ouest
Au fil des années, les francophones des Territoires du Nord-Ouest ont tissé de nombreux liens sociaux, communautaires et économiques. Neuf pour cent de la population du territoire est bilingue, grâce en grande partie aux programmes d'immersion française et de français langue première dans les écoles. On retrouve à Yellowknife l'école Allain St-Cyr et la garderie Plein Soleil et à Hay River, l'école Boréale. Les Franco-Ténoises et Franco-Ténois ont accès à un hebdomadaire, L'Aquilon, et comptent sur des associations culturelles, un conseil de développement économique, un réseau de santé en français et une radio communautaire.
Yukon
Gouvernement
1 245
3 555
30 195
Yukon
Le territoire du Yukon abrite plus de 1 200 francophones qui font preuve d'un dynamisme contagieux. Tous les ans, des artistes francophones participent au festival de musique Frostbite et au Festival international du conte narratif du Yukon. Le Festival du solstice, le Gala de la francophonie et la Journée de la francophonie yukonnaise contribuent au rayonnement de la culture francophone. L'école Émilie-Tremblay offre l'enseignement de la maternelle à la 12e année, dont un programme axé sur l'apprentissage expérientiel. La garderie du Petit cheval blanc est très populaire et accueille les enfants âgés de 6 mois à 4 ans et demi.
COLOMBIE-BRITANNIQUE
70 410
297 715
4 074 385
Colombie-Britannique
Au cours des 150 années qui se sont écoulées depuis la fondation de la Colombie-Britannique en tant que colonie de la Couronne, les Britanno-Colombiens francophones ont joué un rôle déterminant dans le développement de la province. L'intérêt envers le français est toujours présent, particulièrement chez les étudiants et leurs parents. Depuis dix ans, les inscriptions au Conseil scolaire francophone et aux programmes d'immersion en français ont augmenté de façon spectaculaire, malgré le fléchissement du nombre global d'inscriptions; plus de 45 000 étudiants apprennent actuellement le français en Colombie-Britannique. La présentation des Jeux olympiques et paralympiques de 2010 à Vancouver dans les deux langues officielles constitue une occasion de faire valoir la communauté francophone de la province.
Alberta
66 995
225 085
3 256 360
Alberta
La présence française est ancrée en Alberta depuis plus de 200 ans et continue à rayonner partout en province grâce au dévouement de ses communautés et de ses institutions francophones. En effet, la francophonie albertaine est de plus en plus diverse et jouit d'un essor remarquable, plus que toute autre communauté francophone vivant en situation minoritaire, grâce à une économie vigoureuse et à plusieurs nouveaux arrivants en provenance des autres régions du Canada et de l'étranger. En plus de renforcer la présence francophone dans le milieu scolaire et communautaire, ce nouveau dynamisme ouvre la porte à une offre accrue de programmes et de services pour les francophones dans des secteurs comme la santé, la petite enfance, l'emploi et l'immigration.
15 225
47 935
953 845
Saskatchewan
La culture francophone et la langue française résonnent en Saskatchewan depuis plus d'un siècle. La communauté fransaskoise évolue au rythme de sa diversité et affiche une image dynamique, inclusive et moderne. Grâce à des partenariats avec le gouvernement provincial axés sur la mise en œuvre de la Politique de services en langue française adoptée en 2003, à son engagement dans le dossier du recrutement et de l'accueil d'immigrants de langue française, à la création et au renforcement de ses propres institutions ou à ses multiples collaborations avec la majorité anglophone, la collectivité fransaskoise contribue à l'épanouissement de la société saskatchewanaise.
Manitoba
44 110
105 450
1 133 515
Manitoba
Depuis près de deux siècles, le français occupe une place privilégiée au Manitoba. Au fil des ans, les quelque 46 000 Franco-Manitobaines et Franco-Manitobains se sont dotés d'un ensemble très complet d'organismes communautaires et de services en français. Les Centres de services bilingues en région rurale et urbaine regroupent une gamme de services de tous les paliers de gouvernement. La communauté francophone est également reconnue pour sa vitalité, son esprit d'entrepreneurship et ses nombreux festivals, galas et fêtes d'envergure régionale et locale.
Ontario
578 040
1 426 535
12 028 895
Ontario
La présence française en Ontario remonte à l'établissement de la mission de Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons, en 1639. Quatre siècles plus tard, près de 550 000 personnes forment la deuxième communauté francophone en importance au Canada. Au-delà de l'accès aux services en français et aux services juridiques garantis par des lois, la communauté francophone bénéficie d'un Commissariat aux services en français; de l'établissement d'un institut de développement professionnel en français dans le secteur de la justice; d'une Politique d'aménagement linguistique en éducation; de la Télévision française de l'Ontario (TFO) autonome; d'un important système d'éducation de langue française comprenant des institutions postsecondaires; et de services de santé en français qui comprennent un hôpital offrant des programmes de formation et de recherche en français (hôpital Montfort).
Québec
6 482 505
7 028 740
7 435 900
Québec
Le Québec accueille la plus importante concentration de francophones en Amérique du Nord. Le français y est à la fois la langue maternelle de près de 80 pour cent de la population et la langue officielle. Ce caractère particulier du Québec, accentué par sa culture foisonnante et sa riche histoire, lui confère une responsabilité toute particulière dans l'affirmation du fait français en Amérique. Berceau de la francophonie canadienne, le Québec témoigne de la vitalité de la langue française sur ce continent.
Brunswick
236 100
313 835
719 650
Nouveau-Brunswick
La seule province officiellement bilingue du pays, dont le tiers des résidants est de langue maternelle française, s'enorgueillit des progrès de sa communauté francophone et de l'harmonie entre ses deux communautés de langue officielle. La Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick, la dualité de son système d'éducation, la richesse de son patrimoine artistique et culturel et sa main-d'œuvre bilingue sont autant de témoignages du succès de ses politiques linguistiques. Forte de 400 ans d'histoire, la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick fait preuve d'un dynamisme remarquable.
NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE
32 940
96 010
903 090
Nouvelle-Écosse
Les premières communautés acadiennes se sont établies sur les côtes de la Nouvelle-Écosse il y a quatre siècles. Les Acadiens et les francophones, que l'on reconnaît grâce à leur accent distinct, se retrouvent un peu partout dans la province. Les régions unissent leurs forces par l'entremise d'un réseau d'organismes afin de défendre les intérêts économiques, culturels, sociaux et linguistiques des francophones. La province regorge de talent artistique et plusieurs de ses musiciens et artistes visuels sont reconnus à l'échelle internationale. En 2004, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a proclamé une loi sur l'accès aux services gouvernementaux en français. Les Néo-Écossais et Néo-Écossaises bénéficient également d'une éducation en français, de la maternelle jusqu'aux études collégiales et universitaires.
Île-du-Prince-Édouard
5 170
17 160
134 205
Île-du-Prince-Édouard
Le Recensement 2006 a permis de confirmer que l'Île-du-Prince-Édouard continue d'augmenter sa population bilingue, son taux de bilinguisme atteignant maintenant 12,7 pour cent. La communauté acadienne et francophone est répartie principalement dans six régions qui possèdent chacune une école de langue française. Les différents programmes d'immersion française sont offerts dans 40 pour cent des écoles de la province. Au-delà des chiffres, la communauté acadienne et francophone est active, organisée et engagée dans toutes les sphères de la société. Au cours des quatre prochaines années, le gouvernement provincial compte élaborer et mettre en œuvre, de concert avec la communauté, un plan qui contribuera au développement à long terme de la communauté acadienne et francophone.
Terre-Neuve Labrador
2 030
23 765
500 610
Terre-Neuve-et-Labrador
En 2004, Terre-Neuve-et-Labrador a souligné le 500e anniversaire de la présence française sur ses terres. Le gouvernement provincial travaille étroitement avec les organismes francophones et il contribue à l'épanouissement des communautés francophones grâce à des programmes et à des services dans les secteurs de l'éducation, de la justice, de la petite enfance, de la santé, de l'immigration et du développement économique. À la suite d'un décret de la Chambre d'assemblée en 1999, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador se joint à ces communautés, petites mais dynamiques, pour célébrer la Journée provinciale de la Francophonie, le 30 mai chaque année.



Des communautés et services d'accueil francophones

D'un bout à l'autre du pays

Le SAVIEZ-VOUS ? De nos jours, on retrouve **plus de deux millions et demi de personnes à l'extérieur du Québec qui parlent le français**. Ces francophones vivent dans toutes les régions du pays, des provinces de l'Atlantique aux Grands Lacs et aux plaines de l'Ouest en passant par l'Arctique.

Les communautés francophones et acadiennes sont des manifestations vivantes de la riche dualité linguistique canadienne. Tout en maintenant de nombreux liens avec les milieux de langue anglaise, ils créent, grâce à une multitude d'organismes et d'institutions, des services et des activités en français dans tous les aspects de la vie quotidienne, y compris l'accueil et l'intégration sociale et économique des nouveaux arrivants, le développement économique, l'éducation primaire et postsecondaire, l'alphabétisation, la culture, la justice, les médias ou la santé.

Dans neuf provinces et deux territoires, des organismes francophones sont prêts à vous accueillir et à vous orienter. N'hésitez pas à consulter les ressources suivantes! BIENVENUE CHEZ NOUS!

Bienvenue chez nous!

EST du Canada
Immigration francophone de la Nouvelle-Écosse
www.immigrationfrancophonene.ca

Destination Terre-Neuve-et-Labrador
www.francotnl.ca

Coopérative d'intégration francophone de l'Île-du-Prince-Édouard
www.cifipe.ca

Centre d'accueil et d'accompagnement francophone des immigrants du Sud-Est du Nouveau-Brunswick
www.caiimm.org

ONTARIO
www.etablissement.org

Ottawa
Conseil économique et social d'Ottawa Carleton
www.cesoc.ca

Hamilton
Centre d'accueil et d'établissement du centre de santé communautaire (CSC) Hamilton/ Niagara
www.cschn.ca

Sudbury
Contact interculturel francophone de Sudbury
www.cifs.ca

Toronto
Centre francophone de Toronto
www.centrefranco.org

CENTRE du Canada
Accueil francophone du Manitoba
www.accueilfrancophonemb.com

Assemblée communautaire fransaskoise
Emploi et immigration-Saskatchewan
www.fransaskois.sk.ca

NORD du Canada
Centre d'accueil francophone Immigration, Territoires du Nord-Ouest
www.franco-nord.com immigration

Association franco-yukonnaise, Yukon
www.direction-yukon.ca

OUEST du Canada
Destination Alberta
www.destinationalberta.net

Agence francophone pour l'accueil des immigrants Colombie-Britannique
www.vivreencolombiebritannique.ca

La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) est le porte-parole principal des collectivités de langue française vivant dans neuf provinces et trois territoires.
www.immigrationfrancophone.ca





Qui sommes-nous ?

Présent dans près de 40 villes ou municipalités situées dans neuf provinces et trois territoires du Canada, le RDÉE Canada constitue le seul réseau national de développement économique francophone. Maître d'œuvre du développement économique des communautés francophones et acadienne, il contribue activement, depuis 1997, à l'essor de l'économie du pays.

Porte d'entrée incontournable pour faire des affaires en français, chaque organisation provinciale ou territoriale possède une excellente connaissance de sa communauté ainsi que des entreprises qui y oeuvrent.

Vous parlez français? Parlons affaires! Nous pouvons vous accompagner afin que votre projet se concrétise. Nous vous offrons divers services, tels que :

- Maillage d'entreprises
- Réseautage
- Appui aux investissements et à la recherche de financement
- Soutien au démarrage et au développement d'entreprises
- Participation à des missions économiques
- Intégration socioprofessionnelle et économique des immigrantes et des immigrants

N'hésitez plus! Contactez-nous afin de savoir comment le RDÉE de la province ou du territoire qui vous intéresse peut vous aider dans la réalisation de votre projet d'affaires.

www.rdee.ca

RDÉE CANADA
Tél. : 613 244-7308 (Ottawa)
www.rdee.ca

Alberta
Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA)
Tél. : 780 414-6125 (Edmonton)
www.lecdea.ca

Colombie-Britannique
Société de développement économique de la Colombie-Britannique (SDECB)
Tél. : 604 732-3534 (Vancouver)
www.sdecb.com

Île-du-Prince-Édouard
RDÉE Île-du-Prince-Édouard
Tél. : 902 854-3439 (Wellington)
www.rdeeipe.net

Manitoba
Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM)
Tél. : 204 925-2320 (Saint-Boniface)
www.cdem.com

Nouveau-Brunswick
Conseil économique du Nouveau-Brunswick (CÉNB)
Tél. : 506 857-3143 (Moncton)
www.rdee-nb.com

Nouvelle-Écosse
Conseil de développement économique
de la Nouvelle-Écosse (CDÉNÉ)
Tél. : 902 424-7230 (Halifax)
www.cdene.ns.ca

Nunavut
Carrefour Nunavut
Tél. : 867 979-2800 (Iqaluit)
www.carrefournunavut.ca

Ontario
RDÉE Ontario
Tél. : 613 590-2493 (Ottawa)
www.rdee-ont.ca

Saskatchewan
Conseil de la coopération de la Saskatchewan (CCS)
Tél. : 306 566-6000 (Regina)
www.ccs-sk.ca

Terre-Neuve-et-Labrador
RDÉE Terre-Neuve-et-Labrador
Tél. : 709 726-5976 (St-Jean de Terre-Neuve)
www.rdeetnl.ca

Territoires du Nord-Ouest
Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO)
Tél. : 867 873-5962 (Yellowknife)
www.cdetno.com

Yukon
RDÉE Yukon
Tél. : 867 668-2663 (Whitehorse)
www.afy.yk.ca



La Maison des Français de l'Etranger (MFE) : une mission d'information sur l'expatriation

La Maison des Français de l'Etranger (MFE) , créée en 1992, est un service du Ministère des Affaires étrangères qui a pour mission d'informer les Français souhaitant s'établir à l'étranger sur la situation dans leur futur pays d'accueil et de les conseiller sur tous les aspects pratiques et administratifs à prendre en compte avant l'expatriation, pendant leur séjour dans le pays d'accueil, mais aussi au moment du retour.

L'activité de la MFE s'articule essentiellement autour de ce qui est sa vocation première, à savoir être un vrai pôle « information » sur l'expatriation. Cette mission de service public s'exerce principalement à travers deux axes :

- accueil du public dans une salle équipée multimédia (tous les après-midi de 14 h à 17 h) située au 48 rue de Javel - 75015 Paris. Chaque visiteur y est reçu individuellement et se voit proposer lors de l'entretien, conseils, informations et orientation. Il aura accès, en sus des sites internet, à un fonds documentaire qui comprend :
  - la liste des filiales d'entreprises françaises présentes à l'international ;
  - des ouvrages et brochures notamment sur les Etats membres de l'Union européenne, les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, la Chine, le Maroc, etc. ;
  - des dossiers de presse ;
  - des dossiers pays ;
  - des revues spécialisées (économie, emploi, commerce international, etc.) ;
- animation des deux sites Internet : **www.mfe.org** (site généraliste et institutionnel de l'expatriation) et **www.cimed.org** (site consacré à l'information « santé » des voyageurs et des expatriés).

La MFE propose également des ateliers et consultations spécialisés pour préparer au départ ou au retour. Ces services mensuels sont gratuits, sur rendez-vous auprès des agents de l'accueil (01.43.17.60.79), après la mise en ligne de l'information sur le site Internet :

- Correction de CV et de lettres de motivation en anglais, allemand, espagnol, italien, portugais par un intervenant extérieur (2 fois par mois) ;
- Coaching d'expatriés (1 fois par mois) par un intervenant extérieur ayant plusieurs années d'expatriation à son actif : bilan de carrière, accompagnement dans l'élaboration d'un projet professionnel à l'étranger et conseils pour une réintégration professionnelle lors d'un retour en France ;
- Consultations avec un avocat américain du barreau de Boston pour la constitution d'un dossier de demande de visa pour les Etats-Unis ;
- Entretiens téléphoniques avec un agent du Service des Impôts des Particuliers des Non Résidents (SIPNR).

Si elle n'a pas vocation à être une bourse de travail à l'étranger, la MFE n'en aide pas moins les candidats à l'expatriation dans leur quête d'un emploi en les orientant vers les organismes publics et privés spécialisés sur l'emploi à l'international. (Pôle Emploi, APEC etc.)

Pour compléter sa mission d'information, la Maison des Français de l'étranger participe également à divers salons et forums consacrés à la mobilité internationale, le plus souvent aux côtés de ses partenaires, tels la Caisse des Français de l'étranger (CFE), le groupe Novalis-Taitbout, Pôle Emploi International, le Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale (CLEISS) ou encore la Direction des Résidents à l'étranger et des Services généraux (DRESG) au sein de la Direction générale des Impôts.

Elle a également édité un ***livret du Français à l'étranger***, qui est un véritable mode d'emploi à l'usage des Français qui souhaitent s'expatrier et/ou qui sont déjà établis à l'étranger, ainsi qu'un ***guide du retour*** à l'usage de nos compatriotes désirant rentrer en France. Ces deux documents sont mis en ligne et téléchargeables gratuitement sur le site www.mfe.org.

M F E :
48, rue de Javel
75015 Paris
Téléphone: 01 43 17 60 79
Courriel : mfe@mfe.org
Horaires:lundi à vendredi
de 14h à 17h

Information sur l'immigration temporaire et permanente au Canada



- Étudier au Canada
- Travailler temporairement
- *Expérience Internationale Canada*
  France – Belgique – Suisse
- Résidence permanente :
  - Professionnels et travailleurs qualifiés
  - Gens d'affaires
- Créer son entreprise au Canada



Étudier au Canada

Voyez grand! Étudier au Canada, c'est décrocher un diplôme reconnu et respecté partout dans le monde. Prenez part à une société diversifiée, accueillante et dynamique et vivez une expérience culturelle unique dans un milieu sécuritaire et un environnement magnifique.

Le Canada accueille chaque année plus de 130 000 étudiants étrangers dont plus de 10 000 étudiants français.

De Terre-Neuve à l'Île de Vancouver, les établissements canadiens proposent une palette de formations novatrices et diversifiées et offrent un cadre de recherche exceptionnel.

L'environnement multiculturel des villes et des campus est vivement apprécié par les étudiants ainsi que la possibilité de choisir une formation en français, en anglais ou bilingue.

www.educationau-inCanada.gc.ca

Permis d'études

toute personne qui souhaite étudier dans un programme d'études de **plus de 6 mois** dans un établissement d'enseignement au Canada, doit obtenir un permis d'études avant de partir.

Il est nécessaire, au préalable, d'avoir été accepté dans un établissement d'enseignement au Canada.

- L'étudiant qui souhaite suivre un cours ou un programme d'études d'une **durée maximale de 6 mois**, quel que soit le sujet de ses études, peut étudier au Canada **sans permis d'études**.

Un permis d'études doit obligatoirement être délivré pour les enfants mineurs, peu importe la durée des études. S'ils accompagnent leurs parents qui ont obtenu un permis de travail temporaire ou un permis d'études au Canada, aucune lettre d'admission d'une école n'est requise.

Il existe plusieurs **possibilités de travail en tant qu'étudiant étranger** au Canada (travail sur le campus, travail hors-campus, travail post-diplôme, travail pour conjoint accompagnant, etc.).

Pour plus d'information :

www.amb-Canada.fr/visas
rubrique « Étudier au Canada »
www.cic.gc.ca

Travailler Temporairement



Tous les ans, des milliers d'étrangers viennent travailler temporairement au Canada dans le but d'assister des employeurs pour combler une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. Ressources humain et Développement des compétences Canada s'assure que l'arrivée de ces travailleurs contribuera à la croissance économique du Canada et créera des occasions d'emploi pour les Canadiens. Un permis de travail temporaire est requis même pour un stage non-rémunéré.

Affaires étrangères et Commerce international Canada a négocié des accords avec plusieurs pays et a établi des partenariats avec diverses organisations. Grâce à ces accords et à ces partenariats, les jeunes participants internationaux peuvent facilement obtenir un permis de travail temporaire et acquérir ainsi une expérience de travail et de vie au Canada. Pour plus d'information sur l'initiative *Expérience internationale Canada* : www.international.gc.ca/experience/

En dehors de l'initiative *Expérience internationale Canada*, souvent, l'employeur doit contacter Service Canada pour demander un Avis sur le Marché du Travail (AMT), c'est-à-dire l'autorisation de recruter un employé qui n'est pas citoyen ou résident du Canada. Toutefois, certains types d'emplois ne sont pas concernés par cette étape. Pour vérifier si c'est le cas pour vous, veuillez consulter :

www.amb-Canada.fr/visas

Lorsqu'un Avis sur le Marché du Travail (AMT) est requis, l'employeur canadien devra démontrer :

- que les salaires offerts sont conformes aux conditions correspondant actuellement au type d'emploi visé dans la région ;
- que les conditions de travail sont conformes aux normes du travail provinciales actuelles ;
- qu'il a déployé des efforts pour recruter ou former des Canadiens ou des résidents permanents canadiens disposés et disponibles au travail ou que l'embauche du travailleur étranger peut constituer un avantage pour le marché du travail canadien (création de nouveaux emplois, transfert de compétences et de connaissances, etc.)
- qu'il a mis en place un plan de transition graduelle à une main-d'œuvre canadienne

Une fois l'AMT obtenu, le travailleur étranger doit ensuite demander un permis de travail temporaire auprès d'un bureau canadien des visas à l'étranger.

- Les époux, épouses et conjoints de fait des détenteurs de permis de travail temporaire peuvent également obtenir un permis de travail sous certaines conditions.

Pour plus d'information :

www.amb-Canada.fr/visasrubrique
« Travailler au Canada »
www.cic.gc.ca

Un avis sur le marché du travail est-il nécessaire ?

Un AMT est un avis formulé par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) à l'intention de l'agent afin de lui permettre de déterminer si l'emploi d'un travailleur étranger est susceptible d'avoir un impact positif sur le marché du travail au Canada.

Les personnes qui répondent aux critères énoncés ci-dessous ont besoin d'un permis de travail mais n'ont **pas** besoin d'un avis sur le marché du travail de RHDCC.

Les **candidats francophones** recrutés pour des **postes temporaires** de **gestion**, **emplois professionnels**, **techniques** ou **spécialisés**, inclus dans le type de compétences 0 ou le niveau de compétences A ou B de la Classification nationale des professions (CNP), et qui **travailleront dans une province ou territoire autre que le Québec**.

Cette exemption reflète l'engagement du gouvernement du Canada envers la dualité linguistique canadienne et appuie les objectifs de la *Loi sur l'Immigration et la Protection des réfugiés* d'enrichir le caractère bilingue du Canada et de favoriser le développement des collectivités de langues officielles minoritaires au Canada.

Voici comment vous assurer que vous pouvez bénéficier de cette exemption d'AMT :

1. Vérifier que votre emploi correspond à l'un des postes inclus dans le type de compétence 0 ou le niveau de compétences A ou B de la Classification nationale des professions (CNP);

2. Envoyer un courrier à paris-immigration@international.gc.ca incluant les renseignements suivants :

- votre nom de famille tel qu'il apparaît sur votre passeport
- votre(vos) prénom(s) tel(s) qu'il(s) apparaît(ssent) dans votre passeport
- votre date de naissance
- votre curriculum vitae
- la copie de l'offre d'emploi indiquant l'intitulé du poste, la description de tâches, la date de début et de fin de contrat, les conditions salariales.

Nous communiquerons avec vous avec les instructions spécifiques pour la demande de permis de travail.

Le demandeur de permis de travail temporaire doit s'adresser au bureau des visas à l'étranger.
Les demandeurs ne peuvent pas faire une demande au Canada ou aux points d'entrées.

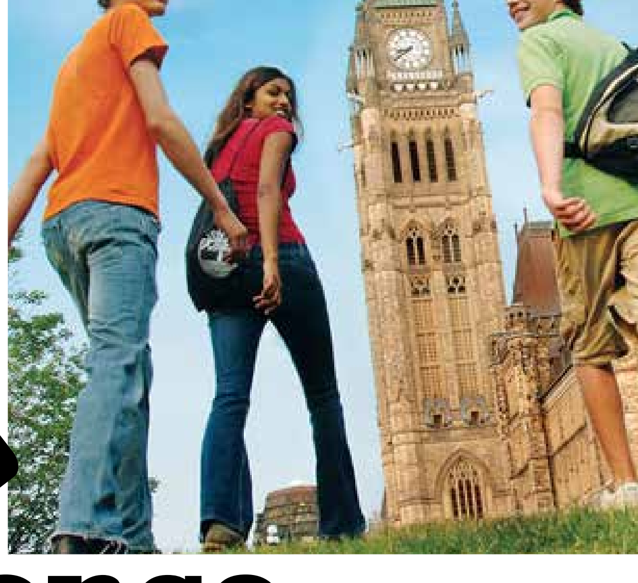
Vous trouverez des renseignements sur d'autres catégories où un permis de travail est requis mais pas l'avis sur le marché du travail (AMT) sur le site de Citoyenneté et Immigration Canada

Vous êtes Français(e) ?

Vous avez entre 18 et 35 ans ?

Vous souhaitez faire un stage ou vous perfectionnez avec un CDD au Canada ?

Grâce à l'initiative



International Expérience Canada

c'est possible ! Internationale

4 catégories sont concernées :

Jeunes Professionnels

Cette catégorie est destinée aux jeunes professionnels français souhaitant parfaire leurs habiletés professionnelles en acquérant une expérience de travail à l'international dans le cadre d'un contrat préétabli avec un employeur canadien (maximum 18 mois pour 2013).

Stage

Cette catégorie est destinée aux jeunes français souhaitant, dans le cadre de leurs études ou de leur formation, faire un stage pratique au Canada (maximum 12 mois pour 2013).

Job d'été pour étudiants

Cette catégorie est destinée aux étudiant(e)s français(es) souhaitant occuper un emploi rémunéré pendant leurs vacances estivales (3 mois maximum, entre le 1er mai et le 30 septembre 2013).

Vacances-Travail (PVT)

Cette catégorie est destinée aux jeunes Français(e)s souhaitant effectuer un séjour de découverte touristique et culturelle, tout en étant autorisé(e)s à travailler pour compléter leurs ressources financières (maximum 12 mois pour 2013).

L'inscription en ligne est la seule façon d'accéder à une trousse de demande de participation EIC. Aucun document papier ne peut être transmis.

Pour plus d'informations et pour commencer le processus d'inscription :

www.amb-Canada.fr/eic

Allez-y pour l'expérience !



Programme Vacances-travail Canada – Belgique

Vous êtes Belge ?

Vous avez entre 18 et 30 ans ?

Vous souhaitez explorer de nouveaux horizons ?

Depuis le 1er janvier 2007, un accord entre le Canada et la Belgique relatif à la mobilité des jeunes est en vigueur. Cet accord met en place le **Programme Vacances-travail** (PVT). Il offre la possibilité aux jeunes entre 18 et 30 ans de passer des vacances dans l'autre pays et d'en apprécier la culture et la société, y compris à travers le travail afin de financer le séjour.

Le Programme Vacances-travail (PVT) est destiné aux jeunes Belges, âgés entre 18 et 30 ans souhaitant effectuer un séjour de découverte touristique et culturelle, tout en étant autorisés à travailler. La période de séjour maximale autorisée est de 12 mois.

Conditions :

- être âgé de 18 à 30 ans à la date du dépôt de la demande;
- avoir la nationalité belge et être domicilié en Belgique au moment du dépôt de la demande;
- être titulaire d'un passeport belge valide pour la durée du séjour;
- ne pas avoir bénéficié du PVT précédemment;
- disposer d'un minimum de ressources financières (700 euros par mois) pour les trois (3) premiers mois du séjour;
- souscrire à une assurance couvrant l'ensemble des risques, et les soins de santé, y compris l'hospitalisation et le rapatriement, valide pour la durée du séjour autorisée (il est conseillé d'attendre l'acceptation de votre dossier par l'Ambassade avant de signer un contrat d'assurances);

Information et formulaires de demande :

www.vacances-travail.ca





Programme Vacances-travail Canada – Suisse

Vous êtes Suisse ?

Vous avez entre 18 et 35 ans ?

Vous souhaitez faire un stage ou vous perfectionnez avec un contrat à durée déterminée au Canada ?

Grâce à l'initiative Expérience Internationale Canada (EIC),

c'est possible !

2 catégories sont concernées :

Jeunes Professionnels

Cette catégorie est destinée aux jeunes professionnels suisses souhaitant se perfectionner dans leur champ de compétences, sous couvert d'un contrat de travail à durée déterminée (maximum 18 mois).

Stage

Cette catégorie est destinée aux jeunes Suisses souhaitant, dans le cadre de leurs études ou de leur formation, faire un stage pratique au Canada (maximum 18 mois).

L'inscription en ligne est la seule façon d'accéder à une trousse de participation EIC.

Aucun document papier ne peut être transmis.

Pour plus d'informations et pour commencer le processus d'inscription :

www.suisse.gc.ca

Encourager la mobilité des jeunes : une priorité du Canada

Visa de résident permanent

Choisir d'abord la province ou le territoire de destination.

- Renseignements : www.canada.gc.ca
  www.cic.gc.ca/francophone
  www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/vivre/
  www.fcfa.ca

Destination : la province du Québec :

1. Obtention du **Certificat de sélection du Québec** ou CSQ du Bureau d'Immigration du Québec.
   - Renseignements : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/
2. Demande de visa de résident permanent au Service de l'immigration de l'Ambassade pour les vérifications médicales, sécuritaires et l'émission du visa.
   - Trousse de demande : www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/qualifie.asp

Destination : l'une des 9 autres provinces du Canada ou l'un des 3 territoires : 4 options

A. Sélection dans le ***Programme des Candidats des Provinces*** :

1. Émission d'un **certificat de nomination** de la province ou du territoire
   - Renseignements : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/provinces/index.asp
2. Demande de résidence permanente pour les vérifications médicales, sécuritaires.
   - Trousse de demande: www.cic.gc.ca/francais/immigrer/provinces/demande-trousse.asp

B. Sélection dans la catégorie des ***Travailleurs qualifiés fédéral*** :

1. Être dans une de ces trois situations :
   - posséder au minimum une année d'expérience professionnelle continue dans l'une des professions admissibles; OU
   - avoir reçu une offre d'emploi réservé admissible; OU
   - poursuivre ou avoir complété au cours des 12 derniers mois un doctorat (Ph.D.) dans un établissement canadien.
2. Avoir acquis au moins un an d'expérience continue rémunérée dans une profession appartenant au genre de compétence 0 ou au niveau de compétence A ou B de la Classification nationale des professions (CNP) au cours des dix dernières années.
3. Atteindre le seuil minimal de Niveau de compétence linguistique canadien (NCLC) 7 dans les quatre aptitudes évaluées (compréhension orale et écrite, et expression orale et écrite).
4. Obtenir une évaluation des titres de compétences étrangers (si vous présentez un diplôme d'études obtenu à l'étranger).
5. Sélection selon six facteurs (âge, éducation, expérience professionnelle, connaissance de l'anglais et du français, emploi réservé, adaptabilité)
   - Renseignements et trousse de demande : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/qualifie/demande-qui.asp

C. Sélection dans la ***Catégorie des Travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)*** :

- atteindre le seuil minimal de Niveau de compétence linguistique canadien (NCLC) 5 pour l'expression orale et la compréhension de l'oral et le niveau 4 du NCLC pour la compréhension de l'écrit et l'expression écrite.
- avoir au moins deux ans d'expérience professionnelle à temps plein (ou une expérience équivalente à temps partiel) dans un métier spécialisé au cours des cinq années précédant la présentation de votre demande appartenant au niveau de compétence B ;
- répondre à toutes les exigences professionnelles pour le métier spécialisé en question, telles qu'elles sont énoncées dans la Classification nationale des professions (CNP);
- avoir une offre d'emploi à temps plein pour une période totale d'au moins un an** ou un certificat professionnel dans ce métier spécialisé, émis par un organisme provincial ou territorial.
- Renseignements et trousse de demande : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/metiers/index.asp

D. Sélection dans la ***Catégorie de l'expérience canadienne*** :

- détenir au moins 12 mois d'expérience de travail qualifié à temps plein au Canada, au cours des trois dernières années; et
- atteindre le niveau de compétences linguistiques requis pour votre emploi, soit le seuil minimal de Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) 5 ou 7, dépendant de votre profession
- Renseignements et trousse de demande : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/cec/index.asp

À noter : Il est possible de travailler à son propre compte, commencer sa propre entreprise ou reprendre une entreprise une fois devenu résident permanent au Canada, peu importe la catégorie dans laquelle la sélection a été faite. Il existe aussi des catégories spécifiques pour les gens d'affaires dans les programmes des différentes provinces et territoires ainsi qu'au niveau fédéral.

- Renseignements : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/affaires/index.asp

Résidence permanente - Permis de travail ouvert transitoire

Les personnes admissibles qui se trouvent actuellement au Canada, qui ont soumis une demande de résidence permanente dans le cadre :

- du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) (PTQF),
- de la catégorie de l'expérience canadienne (CEC),
- du Programme des candidats des provinces (PCP) ou
- du Programme fédéral des gens de métiers spécialisés (PFMS)

et qui respectent les conditions d'admissibilité, pourront avoir droit à un permis de travail ouvert transitoire si la date d'expiration de leur Permis de travail actuel approche.

Ce permis de travail ouvert transitoire sans avis sur le marché du travail (AMT) leur permettra de maintenir leur statut et de continuer de travailler au Canada en attendant que les décisions finales soient prises relativement à leurs demandes de Résidence permanente.

Pour avoir droit à un Permis de travail ouvert transitoire, les conditions suivantes doivent être remplies :

- se trouver actuellement au Canada;
- avoir un Permis de travail valide qui expire dans les quatre prochains mois;
- avoir reçu une décision favorable quant à l'admissibilité de la Résidence permanente, dans l'un des programmes de la catégorie de l'immigration économique mentionnés précédemment;
- avoir soumis une demande de Permis de travail ouvert.

Les demandeurs doivent soumettre une Demande pour modifier les conditions de séjour, proroger le séjour ou demeurer au Canada comme travailleur [IMM 5710], en précisant qu'ils souhaitent obtenir un permis de travail ouvert.

Le Permis de travail ouvert sera valide pendant un an à partir de la date de sa délivrance.

Informations :

www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/sejour-travail.asp

Gens d'affaires (fédéral)

Investisseurs, Entrepreneurs, Travailleurs autonomes, visa pour démarrage d'entreprise

En plus des programmes décrits ci-dessous, les différents programmes des Candidats des provinces peuvent comporter un volet « gens d'affaires ». Pour plus d'information, veuillez consulter : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/provinces/index.asp.

Pour tout renseignement sur le programme d'immigration des gens d'affaires du Québec, veuillez consulter : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca.

Tout résident permanent du Canada peut, une fois sur place, travailler à son propre compte ou commencer sa propre entreprise, peu importe la catégorie dans laquelle il a été sélectionné.

Le Programme fédéral d'immigration des gens d'affaires a pour objet d'attirer au Canada des immigrants qui sont des gens d'affaires d'expérience afin qu'ils participent au développement d'une économie canadienne forte et prospère.

Le Canada compte trois catégories de gens d'affaires immigrants :

- investisseurs
- entrepreneurs
- travailleurs autonomes

Investisseurs

Le Programme d'immigration des investisseurs a pour objet d'encourager les gens d'affaires expérimentés à investir dans l'économie canadienne. CIC a temporairement cessé d'accepter les demandes présentées dans le cadre du Programme d'immigration des investisseurs (PII) fédéral. Cette pause se poursuivra jusqu'à ce que certaines modifications réglementaires entrent en vigueur plus tard cette année.

Entrepreneurs

Le Programme d'immigration des entrepreneurs a pour objet d'attirer des gens d'affaires expérimentés qui deviendront propriétaires ou gérants actifs d'une entreprise canadienne qui contribue au développement de l'économie et à la création d'emplois. CIC a temporairement cessé d'accepter les demandes présentées dans le cadre du Programme d'immigration des Entrepreneurs. Cette interruption provisoire se poursuivra jusqu'à nouvel ordre.

Travailleurs autonomes

Le Programme d'immigration des travailleurs autonomes cherche à attirer des immigrants qui ont l'intention et la capacité de se créer un emploi au Canada. Les travailleurs autonomes doivent répondre à l'un des critères suivants :

- posséder une expérience pertinente qui leur permettra de contribuer de manière importante à la vie culturelle ou sportive du Canada ; ou
- posséder une expérience en gestion agricole, avoir l'intention et la capacité d'acheter et d'exploiter une ferme au Canada.

Visa pour démarrage d'entreprise

Le programme de visa pour démarrage d'entreprise permet aux entrepreneurs immigrants de lancer des entreprises novatrices qui créeront des emplois au Canada. Le programme de visa pour démarrage d'entreprise met en contact des entrepreneurs immigrants avec des groupes du secteur privé au Canada. Pour avoir droit à un visa pour démarrage d'entreprise en vue de créer une entreprise commerciale, vous devez :

- avoir reçu une lettre de soutien ;
- respecter les exigences linguistiques ;
- respecter les exigences en matières d'études ;
- disposer de fonds suffisants pour s'établir

Pour en savoir plus :

www.cic.gc.ca/francais/immigrer/affaires/index.asp

Créer son entreprise au Canada

Généralités pour créer une entreprise au Canada

Introduction :

- Vous trouverez ci-dessous un descriptif bref et succinct des points importants à connaître pour un créateur d'entreprise au Canada.
- Il est conseillé de demander à un avocat canadien de créer les statuts de votre entreprise et de consulter un comptable canadien pour gérer les comptes de votre société au Canada.
- Il est possible pour un ressortissant étranger d'incorporer (de créer) une entreprise (une société) selon le droit fédéral ou l'une des lois sur les sociétés par actions de l'une des 10 provinces canadiennes.
- Les statuts d'une entreprise au Canada se rapprochent des statuts d'une SAS en France et des statuts en vigueur en Belgique.

I. Sociétés constituées en vertu des lois des provinces ou de la loi fédérale:

1. **Délai de création** : une semaine à compter du dépôt des documents constitutifs.
2. **Coût** : (montant donné à titre d'information) environ 2 500$ CAD (hors Taxes) pour une incorporation simple (**soit sans pacte ou «convention» d'actionnaires**) incluant les honoraires de l'avocat et les droits de timbres fiscaux pour l'enregistrement des statuts.
3. **Type de société commerciale ou industrielle** : L'acronyme « Inc. » ou « Ltd. » ou « Ltée.» ou « Corp. » doit être intégré à la dénomination sociale.
4. **Dénomination sociale** : Au Québec, le nom de la société doit être en français, auquel peut être ajouté un nom dans une version étrangère.
5. **Activité principale exercée par l'entreprise** : pas d'obligation d'activité à laquelle se limiter. Un descriptif général de votre activité est suffisant et non limitatif.
6. **Capital social minimum** : 1$ CAD. (Attention: au Canada, contrairement à la France, le capital social et les états financiers des entreprises 'fermées', c'est à dire 'privées' non cotées en bourse, n'ont pas l'obligation d'être divulgués au public).
7. **Responsabilité des actionnaires (associés)** : limitée au capital détenu.
8. **Nombre d'actionnaire (associé) minimum** : 1 personne (qui peut détenir tous les rôles au sein de la société).
9. **Conseil d'administration** : Il est obligatoire et peut être composé d'un seul administrateur (gérant).
10. **Les membres du conseil d'administration** : ils n'ont pas besoin d'être actionnaires.
11. **Présence canadienne au Conseil d'Administration** : voir ci-dessous, points II et III.
12. **Domiciliation** : Une société peut être domiciliée auprès d'un cabinet d'avocats ou au domicile personnel d'un actionnaire ou administrateur.

II. Sociétés par actions de droit fédéral et présence canadienne au conseil d'administration :

1. Tel qu' indiqué ci-dessus, une société peut être domiciliée auprès d'un cabinet d'avocats ou au domicile personnel d'un actionnaire ou d'un administrateur.
2. Il y a cependant **obligation** qu'au moins **25% des membres** du Conseil d'administration soient des résidents fiscaux canadiens.

III. Sociétés par actions de droit provincial et présence canadienne au conseil d'administration :

1. Dans certaines provinces, au moins 25% des administrateurs doivent avoir leur résidence fiscale au Canada, notamment en Alberta, au Manitoba, en Ontario, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador.
2. Dans d'autres provinces, ainsi que dans les territoires, cette obligation n'existe pas, notamment dans les provinces de la Colombie- Britannique, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, du Québec, ainsi que dans les trois territoires : le Nunavut, les Territoires-du-Nord-Ouest et le Yukon.

*__Administrateurs__ = Directors en anglais

Pour en savoir plus : http://investiraucanada.gc.ca/fra/etablir-entreprise.aspx
Service des Investissements • Ambassade du Canada en France • france-td@international.gc.ca

http://investirauCanada.gc.ca/fra/etablir-entreprise.aspx

Adresses utiles

Ambassade du Canada en France
www.france.gc.ca

Ambassade du Canada en Belgique et au Luxembourg
www.belgique.gc.ca

Citoyenneté et Immigration Canada
www.cic.gc.ca

Gouvernement du Canada
www.gc.ca

Bureau d'immigration du Québec
www.immigration-quebec.gouv.qc.ca

Expérience Internationale Canada – Mobilité Jeunesse
www.international.gc.ca/iyp-pij

France:
www.amb-canada.fr/eic

Belgique:
www.vacances-travail.ca
www.werkvakanties.ca

Suisse:
http://www.canadainternational.gc.ca/switzerland-suisse/experience_canada_experience/index.aspx?lang=fra&view=d

Vivre au Canada
www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/vivre/

Tourisme Canada
fr.canada.travel

Douanes canadiennes
www.cbsa-asfc.gc.ca

Importation d'animaux et d'aliments
www.inspection.gc.ca

Impôts - Agence du Revenu du Canada
www.cra-arc.gc.ca

Numéro d'Assurance Sociale (NAS)
www.servicecanada.gc.ca/fra/sc/nas

Assurance-maladie - Santé Canada
www.hc-sc.gc.ca

Prestations du Canada
Allocations, bourses, assurance-emploi retraite
www.prestationsducanada.gc.ca

Permis de conduire
www.servicecanada.gc.ca/fra/sujets/cartes/permis_conduire.shtml

Francophonie canadienne
www.fcfa.ca
www.franco.ca

Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE)
www.rdee.ca

Guide «Vous voulez travailler au Canada? »
www.competences.gc.ca/immigrants/guide/

Sites d'offres d'emploi au Canada
www.guichetemplois.gc.ca
www.monster.ca
www.cvtheque.com
www.workopolis.com
www.canadajobs.com
www.jobboom.com

Ressources humaines et Développement des compétences Canada
www.rhdcc.gc.ca

Travailler au Canada
Trouver un emploi, salaires, professions réglementées, modèle de CV
www.travailleraucanada.gc.ca

Ingénieurs Canada
www.ccpe.ca

Le Conseil médical du Canada
www.mcc.ca

Annuaire téléphonique
www.canada411.ca

Industrie Canada
www.strategis.gc.ca

Les affaires
www.lesaffaires.com

Guide des affaires franco-canadiennes
Chambre de Commerce France-Canada
www.ccfc-france-canada.com

Démarrer une entreprise au Canada
www.investiraucanada.gc.ca

Centre Culturel Canadien à Paris
www.canada-culture.org

Association des universités et collèges du Canada
www.aucc.ca

Association des universités de la francophonie canadienne
www.aufc.ca

Échanges interuniversitaires
www.cfqcu.org
www.crepuq.qc.ca

Équivalence et reconnaissance des diplômes internationaux
www.cicic.ca
www.competences.gc.ca

Étudier au Canada
Système d'éducation, bourses
www.educationau-incanada.ca

Association canadienne des journaux
Information, offres d'emploi, petites annonces
www.journauxcanadiens.ca

Tests de français approuvés
www.fda.ccip.fr

Tests d'anglais approuvés
www.ielts.org

Le guide du logement au Canada pour le nouvel arrivant
www.schl.ca/nouveauxarrivants

Offres de colocation
www.recherche-colocation.com
www.ma-colocation.com
www.kijiji.ca

Aquarius Abroad
Jobs et stages à l'étranger
www.aquariusabroad.org

Association Internationale des Étudiants en Sciences Économiques et Commerciales (AIESEC)
www.aiesec.org

Association internationale pour les stages techniques à l'étranger
www.iaeste.org

Association Club Teli
www.teli.asso.fr

Forum sur le Programme Vacances-Travail
www.pvtistes.net

FRANCE

Pôle emploi international
www.pole-emploi-international.fr

Office franco-québécois pour la jeunesse
www.ofqj.org

Association France-Québec
www.francequebec.fr

Association Nationale France Canada
www.france-canada.info

Travail Études et Loisirs Internationaux (club TELI)
www.teli.asso.fr

Maison des Français de l'Étranger
www.mfe.org

Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (au Canada)
www.ofiicanada.ca

BELGIQUE

FOREM
www.leforem.be

ACTIRIS INTERNATIONAL
www.actiris.be
www.bijob.be

VDAB
www.vdab.be

UFBE (Union Francophone des Belges à l'étranger)
www.ufbe.be

Vlamingen in de Wereld
www.viw.be

Bureau International Jeunesse
www.lebij.be

Compagnons bâtisseurs
Chantiers internationaux
www.compagnonsbatisseurs.be

Contact J
www.contactj.be

SUISSE

Office fédéral des migrations
www.ejpd.admin.ch/content/ejpd/fr/home.html

Association Internationale des étudiants en Sciences économiques et commerciales (AIESEC)
www.aiesec.ch

Stages en agriculture Agroimpuls
www.agroimpuls.ch et www.agroimpuls.ch/index.php?id=301&L=1

IFYE-Swiss
www.ifye.ch/fr/node/1

Organisation des Suisses à l'étranger
www.aso.ch

www.cic.gc.ca
www.amb-Canada.fr/visas